

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 29 septembre 2026 à 19h00

□□□

Nombre de conseillers

- ♦ en exercice : 29
- ♦ présents : 23
- ♦ votants : 29

□□□

Date de convocation

22 septembre 2026

Date de publication

1^{er} octobre 2026

Présidente : I. PASTEUR, Maire

Présents :

Mme Isabelle PASTEUR, Mme Sophie PANNETIER, M. Moulay JELLAL, Mme Valérie PONTONNIER, M. Tanguy BAGNARD, Mme Catherine GOZZI, M. Arnaud DEMANGE, Mme Sarah BOUNEFIKHA, M. Philippe SCHMITT, M. Dominique GANAYE LEHMANN, Mme Patricia BONNEAU, Mme Véronique BACHELARD, M. Pierre ABECASSIS, M. Saturnin AWOUNOU, M. Denis REUET, Mme Evelyne PREIONI VINCENT, M. Sylvain BOULOGNE, Mme Sophie BOUVIER, Mme Mélanie SOUHAI, M. Philippe BERTHELIER, Mme Virginie DOS SANTOS, M. Sébastien KENCKER, M. Julien CHAPET

Excusés : Mme Kleira BOUZIANE LAROSSI (pouvoir à T. BAGNARD), M. Khammay SOUVANLASY (pouvoir à P. BONNEAU), M. Karim KHATRI (pouvoir à C. GOZZI), Mme Maïlys GANHY (pouvoir à M. JELLAL), Mme Caroline LE ROUX (pouvoir à S. KENCKER), Mme Zahira DEGOUDJ (pouvoir à V. DOS SANTOS)

Secrétaire de séance : Arnaud DEMANGE, Adjoint au Maire



INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

- Décisions de la Maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et de la délibération du 31 mars 2026

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du Conseil municipal du 31 mars 2026 portant délégation de pouvoirs à Madame la Maire, plusieurs décisions ont été prises depuis la dernière séance du Conseil municipal.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre connaissance des décisions suivantes :

Décision n° SVA27072026DM01 - Convention avec l'Association Sportive de Quetigny (ASQ) relative à la mise à disposition d'un jeu de données utilisé pour le fonctionnement du service de gestion des réservations des terrains de tennis et de padel. La convention est conclue pour une durée de deux ans à compter de sa signature et est renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation dans les conditions prévues par celle-ci.

Décision n° FI27072026DM01 - Attribution du marché public n°2025QUAO068900, relatif à une mission de maîtrise d'œuvre en vue de la rénovation énergétique de la cantine et de la restructuration du site des Aiguisons. Le marché a été attribué à AA GROUP DIJON, pour un montant de 247 220 € HT.

Décision n° AFG05082026DM02 - Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil départemental de la Côte-d'Or, dans le cadre du dispositif « Patrimoine communal », pour le remplacement du système de chauffage du Guichet Unique. Le montant des travaux est estimé à 46 000,30 € HT, avec une subvention sollicitée de 13 800,09 €, soit 30 % des dépenses éligibles.

Décision n° AFG05082026DM01 - Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil départemental de la Côte-d'Or, dans le cadre de l'appel à projet « Village Côte-d'Or – Volet 1 », pour le remplacement du revêtement de sol de la salle Hector Berlioz de l'école de musique. Le montant des travaux s'élève à 19 356,90 € HT, avec une subvention sollicitée de 5 000 €.

Décision n° CU09092026DM01 - Convention d'occupation à titre gracieux avec l'association « SEVVES » pour la mise à disposition d'une salle située à l'Espace Léo-Ferré, 47 bis rue des Vergers à Quetigny. La mise à disposition porte sur la salle polyvalente dédiée aux musiques actuelles et est consentie du 1er septembre 2026 au 1er août 2027.

Décision n° CU14092026DM01 - Convention d'occupation à titre gracieux avec l'association « Doni Doni » pour la mise à disposition d'une salle située à l'Espace Léo-Ferré, 47 bis rue des Vergers à Quetigny. La convention concerne la salle Berlioz et prend effet à compter du 9 septembre 2026 jusqu'au 30 juin 2027. La mise à disposition est consentie à titre gracieux.

Fait à Quetigny, le 29 septembre 2026
Copie Certifiée Conforme,



Isabelle PASTEUR
Maire de Quetigny
Vice-Présidente de Dijon Métropole